

Affiché  
du 31.8.21.  
Au .....  
Le Maire

Commune de ROUMOULES  
Compte-rendu sommaire  
de la Séance du Conseil Municipal  
du 25 aout 2021

Convocation et affichage 16 aout 2021

Présents : M. AMBROSI Robert, M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, M. CIGLIANO Fabien, M. COCUAUD Alain, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MANUEL Laurent, M. MEGIS Gilles, Mme PEY Catherine, M ROY Alain Patrick

Absents excusés : M. MOHEN Sébastien, M. NESTERCZUK Dany et Mme PIERRE-JEAN Ingrid,  
M. NESTERCZUK Dany a donné pouvoir à M. AMBROSI Robert.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. COCUAUD Alain.

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour, les conseillers acceptent l'ordre du jour.*

❖ Adoption du compte rendu de la séance du 7 juillet 2021, à l'unanimité.

❖ DPU non exercés : vente Zunino/ concept CIM sarl ZR 126, vente Baratta P/Asselman A F 185.

❖ N° 2021 - 038 – Parcours emploi compétence : Accord pour créer un poste d'adjoint technique à l'école dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétence à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Prendre la délibération autorisant Monsieur le Maire à signer la convention, le contrat et tous les documents nécessaires. A l'unanimité.

❖ N° 2021 – 039 – Tableau des emplois : Ce tableau est mis à jour en tenant compte de deux promotions internes. Accord pour de créer un emploi d'agent de maîtrise pour l'école et un emploi de rédacteur pour la Mairie et de modifier le tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021. A l'unanimité. Faire délibération.

❖ Agent chargé de la gestion de l'agence postale : Madame Sandrine Belverge a été retenue pour cet emploi.

❖ N° 2021 – 040- Téléprocédure demandes urbanismes : Accord pour la mise en place du dépôt sous forme numérique des demandes d'urbanisme et instructions dématérialisées. Faire la délibération, à l'unanimité.

❖ N° 2021 - 041 – Enfouissement réseau Orange route de Puimoisson après ZA tranche 2 à la limite de la commune : Accord pour le bon de commande envoyé par Orange pour la prestation relative à ces travaux d'un montant de 3 269.20 HT. Faire délibération. A l'unanimité.

❖ N° 2021 - 042 Délibération modificative Budget commune n°1 virement de crédit : compte 2135 94 + 871 ; compte 2031 108 – 871. A l'unanimité.

❖ N° 2021 - 043 Prêt du matériel communal : Accord pour la convention établie pour le prêt du matériel communal. Un dépôt de garantie de 200 euros sera demandé à chaque prêt de matériel. A l'unanimité.

Gilles MÉGIS

Maire de Roumoules

